

## FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

## Coopération au développement

## S'engager pour les droits de l'enfant

**Éducation, santé, protection contre les violences, participation: pour les 30 ans de la convention de l'ONU, zoom sur les projets associatifs centrés sur les enfants**

Catherine Dubouloz Chantre

Protéger les enfants contre l'exploitation et la maltraitance, au travail notamment, leur donner accès à une éducation de qualité, leur permettre de se soigner et de s'exprimer: les enfants, leur bien-être et leur développement dans les meilleures conditions sont au cœur de multiples projets de coopération en Afrique, en Amérique latine et en Asie. La Convention internationale relative aux droits de l'enfant, qui forme le cadre dans lequel nombre d'ONG inscrivent ces actions, fête son 30<sup>e</sup> anniversaire cet automne. Ratifiée par l'ensemble des États, à l'exception des États-Unis, elle est l'un des traités les plus largement reconnus, bien que des millions d'enfants soient toujours privés de droits à travers le monde.

## Le rôle crucial des ONG

Déjà mobilisées pour les deux Déclarations sur les droits de l'enfant de 1924 et 1959, les ONG ont été d'importants aiguillons pour faire adopter la convention de l'ONU en 1989, puis pour obtenir des États signataires de tenir leurs engagements. Son préambule reconnaît d'ailleurs expressément «l'importance de la coopération internationale» pour l'amélioration des conditions de vie des enfants et la pleine réalisation des droits «dans tous les pays, et en particulier les pays en développement». Les champs de l'éducation et de la santé sont particulièrement concernés. «Les ONG ont



En 2018, un quart des moyens financiers alloués à travers la FGC aux projets de développement ont été dédiés à des projets éducatifs. CATHERINE DUBOULOZ CHANTRE

un rôle important à jouer, aux côtés des communautés et des partenaires locaux, pour faire en sorte que les gouvernements appliquent les droits de l'enfant», lance Jean-Luc Pittet, membre du conseil de la FGC et secrétaire général honoraire de Terre des Hommes Suisse, basée à Genève.

Le droit à l'éducation et à la santé; la protection contre l'exploitation économique, la traite et les pires formes de travail, en particulier celles qui empêchent les enfants d'aller à l'école; la protection contre les violences sexuelles; la promotion de la par-

ticipation des enfants afin qu'ils puissent défendre eux-mêmes leurs droits: les ONG sont particulièrement actives dans ces domaines, dans les pays du Sud mais également en Suisse. Parmi les membres de la FGC, des associations telles qu'ASED (Action de Soutien à l'Enfance Démunie), la Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR), Enfants du Monde, la Fondation Aide aux Enfants, Genève Tiers-Monde ou Terre des Hommes Suisse (lire en page suivante).

Avec le temps, les projets ont évolué et cumulent souvent plu-

sieurs volets. «Les ONG se sont rendu compte de l'interdépendance entre les différents droits et de la nécessité d'avoir une vision globale du contexte économique, social et environnemental dans lequel évoluent les enfants», poursuit Jean-Luc Pittet. Par exemple, un enfant qui a le ventre vide ne pourra pas se concentrer à l'école ni même s'y rendre s'il doit impérativement travailler pour aider sa famille.

«Les droits de l'enfant étant étroitement liés à la situation financière des parents et des communautés, un projet dans une ré-

gion rurale défavorisée prendra en considération le développement rural global, les questions d'alimentation et se préoccupera du revenu familial, pas seulement de la construction d'une école par exemple. Cela nécessite que les ONG se mettent en réseau et unissent leurs compétences pour lutter contre les causes de la pauvreté et l'accroissement des inégalités, qu'elles interviennent aussi pour changer les règles du jeu au niveau global», insiste Jean-Luc Pittet.

«Nous sommes également davantage sensibilisés aux tensions qui peuvent surgir entre les différents droits, ceux des enfants et ceux des femmes, par exemple, ajoute Carlo Santarelli, secrétaire général d'Enfants du Monde, lorsque les droits de l'enfant priment les autres droits humains. Ces possibles contradictions nécessitent ainsi d'évaluer les situations dans leur contexte général et de développer des collaborations avec les États, afin de ne pas agir en substitution.»

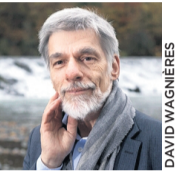
## Participation

Les activités de promotion des droits de l'enfant se sont aussi développées dans les pays du Sud comme dans les écoles genevoises et suisses. «Nous faisons participer les enfants afin qu'ils deviennent acteurs de la promotion de leurs droits, parfois en utilisant des moyens artistiques (chanson ou photos) qui reflètent leur soif d'un monde plus juste», commente Carlo Santarelli.

«La plus belle démonstration de jeunes devenus acteurs et actrices de leur propre développement aussi bien au Nord que dans les pays du Sud, ce sont les grèves du climat, ainsi que les actions menées au Sud pour l'accès à l'eau par exemple, conclut Jean-Luc Pittet. Et de ce point de vue, Greta Thunberg incarne l'image planétaire de celles et ceux qui prennent leur destin en main.»

## Donner une chance aux enfants

**René Longet**  
Président de la Fédération genevoise de coopération



Pour toute société, les enfants représentent son avenir, le renouvellement des générations. Pour tout parent, l'enfant est ce qu'il y a de plus cher au monde. Sans enfants, pas de futur! Mais quel avenir laissons-nous à nos enfants? Un monde où se réalise l'égalité des chances, à travers notamment le droit à l'éducation? Un monde où la participation citoyenne est possible et encouragée? Un monde dont les ressources naturelles sont gérées avec prudence, dans les limites de leurs capacités de renouvellement?

La proposition d'un développement juste et responsable est celle dans laquelle s'inscrivent les actions de coopération. En ce sens, on peut dire qu'elles sont tournées vers l'avenir: un avenir digne d'être vécu, un avenir pour nos enfants. Heureusement, il existe une convention spécifique aux enfants, dont nous fêtons les 30 ans cet automne: la Convention relative aux droits de l'enfant. Elle codifie ce que nous devons accorder à la génération montante pour qu'elle puisse à son tour prendre sa place, être responsable, outillée pour le monde actuel et ses défis. Et répond aux besoins de l'être vulnérable et en demande d'appui qu'est l'enfant, afin qu'il puisse connaître une enfance heureuse, faite de jeux, de découvertes et d'apprentissages.

Mais le chemin est encore long. Quoi qu'en lente diminution, le nombre d'enfants contraints de travailler dans des mines, aux champs, dans des arrières-boutiques reste important. D'après les agences internationales, plus de 120 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans doivent effectuer des travaux mettant en danger leur développement ou les empêchant d'aller à l'école, nuisant gravement à leur avenir. Parmi les 820 millions d'humains qui ne mangent pas à leur faim, nombre d'entre eux sont des enfants. Tout comme parmi les 650 millions de personnes privées d'eau potable ou d'un toit digne de ce nom. Partout, les enfants sont les premières victimes des inégalités de développement. C'est pour eux que nous nous engageons, à travers les projets d'associations membres qui rendent droits et dignité aux jeunes générations. En 2018, un quart des moyens financiers alloués à travers la FGC aux projets de développement ont été dédiés à des projets éducatifs. Et toute amélioration des conditions de vie amenées par les projets agroalimentaires, de santé ou dans l'habitat bénéficie également aux enfants. Découvrez ces projets sur ces pages, importante contribution à la célébration des 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant!

## Soirée festive et table ronde

● À l'occasion des 30 ans de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Fédération genevoise de coopération (FGC) et ses membres placent les enfants au centre de la 6<sup>e</sup> journée Genève solidaire, le 4 octobre 2019. Une soirée permettra de mieux comprendre la contribution de la coopération pour répondre aux besoins des plus jeunes et promouvoir leurs droits. Elle est organisée en partenariat avec l'Association 30 ans de Droits de l'Enfant, la Ville de Genève et les membres suivants de la FGC: ASED (Action de Soutien à l'Enfance Démunie), la Centrale Sanitaire Suisse Romande, Enfants du Monde,

la Fondation Aide aux Enfants et Terre des Hommes Suisse.

Dès 17 h, **animations et expositions**: vidéos et photos d'enfants reporters sur leurs droits au Pérou et au Sénégal; exposition de photographies, installation de réalité virtuelle pour s'immerger dans des projets, stands d'information.

À 19 h: **mots d'accueil de René Longet**, président de la FGC, et d'**Esther Alder**, conseillère administrative de la Ville de Genève, chargée du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, puis table ronde sur les droits de l'enfant au Nord comme au Sud. Le professeur **Philip D. Jaffé**,

directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève et membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, dialoguera avec **Serigne Khadim Dieng**, coordonnateur national de Terre des Hommes Suisse au Sénégal.

Ce débat sera suivi d'une représentation de la **comédie musicale** «Je veux apprendre!» présentée par la compagnie Théâtrechamp, jouée par 16 enfants et jeunes. **C.Dz**

Le 4 octobre 2019, de 19 h à 21 h 15, ouverture des portes à 17 h. Théâtre de la Cité Bleue, avenue de Miremont 46, 1206 Genève. Entrée libre

## La convention en bref

Adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale de l'ONU, la Convention relative aux droits de l'enfant compte 54 articles. Elle se fonde sur quatre principes essentiels: le droit à la non-discrimination, quels que soient la race, le sexe, la langue ou la religion; le droit au respect de l'intérêt supérieur de l'enfant lors de prises de décisions le concernant; le droit à la survie et au développement; le droit de s'exprimer et d'être entendu. Les droits qui en découlent sont répartis en trois catégories:

- les droits à des prestations, comme le droit à des soins adéquats, le droit à une éducation et une formation de

qualité, le droit à des conditions de vie convenables, à un logement décent, ainsi que le droit à la nationalité et à être inscrit dans un registre des naissances;

- les droits liés à la protection qui englobent le droit d'être protégé contre la violence physique et psychologique, les mauvais traitements, la traite, les abus sexuels, l'exploitation économique;

- le droit à la participation regroupe les droits liés à la liberté d'expression et de pensée. **C.Dz**

Source: <https://www.unicef.ch/fr/lunicef/international/convention-relative-aux-droits-de-lenfant>

Pérou

# Le travail domestique des filles dans le viseur

Dans la province de Cuzco, la sensibilisation des adolescentes aux risques du travail domestique passe par des actions dans les écoles

Catherine Dubouloz Chantre

«Ma mère m'a envoyée en ville lorsque j'avais 11 ans. J'ai eu beaucoup de chance, je n'ai pas été maltraitée dans la famille pour qui je travaillais. Mais plusieurs de mes amies l'ont été et aujourd'hui je ne veux prendre aucun risque avec mes propres filles, c'est pourquoi je souhaite qu'elles restent avec nous le plus longtemps possible.» Leocadia a 32 ans, tient l'épicerie de son village, situé à une heure et demie de Cuzco, la capitale des Andes péruviennes. C'est en quechua qu'elle raconte les mauvaises expériences de ses amies: horaires sans fin, sous-alimentation, coups, insultes.

«Trop de parents ne mesurent pas les dangers qu'ils font courir à leurs filles, en particulier les risques de maltraitance, d'exploitation, d'abus physiques, psychologiques et sexuels, ainsi que de grossesse précoce», explique Milagros Rios Farromeque, collaboratrice du Cesip (Centre d'études sociales et de publications). Partenaire local de l'association genevoise Genève Tiers-Monde (GeTM), membre de la FGC, cette ONG péruvienne a pour mission de protéger les droits des enfants, des adolescents et adolescentes face aux violences, notamment dans les situations de travail; elle vise aussi leur réintégration dans le système éducatif.

Au Pérou, plus de sept millions d'enfants et de jeunes entre 5 et 17 ans participaient à des activités économiques en 2015, soit 24,3% de la population, selon GeTM\*. C'est l'un des taux d'enfants travailleurs les plus élevés d'Amérique latine. Plus de la moitié de ces enfants viennent des zones rurales. S'agissant de la domesticité, les plus jeunes filles ont moins de 10 ans; le plus souvent, elles ont entre 14 et 16 ans.

Dans les villages ruraux difficiles d'accès, les familles vivent dans une grande précarité, tirant leurs reve-



Dans l'école de Caicay, des adolescentes participent à un atelier sur l'égalité des genres. CATHERINE DUBOULOZ CHANTRE

nus de l'agriculture, de l'élevage, parfois des mines environnantes, celles de chaux, par exemple. Dans les champs, les mines, à la maison, le travail des enfants est quotidien: il constitue une aide et un revenu complémentaire à celui des parents. Dès lors, «nombre d'entre eux considèrent qu'envoyer leurs filles travailler en ville, c'est les armer pour l'avenir, leur assurer un toit, des repas et un revenu. Ils espèrent pour elles une vie meilleure que la leur», déplore Leocadia.

## Jeux de rôle

C'est dans les districts ruraux proches de Cuzco que le Cesip conduit un projet dont bénéficient près de 400 familles. Dans les écoles secondaires, un axe éducatif s'adresse aux adolescentes pour leur faire prendre conscience de leurs droits. Mené par une enseignante spécialisée, un atelier fait appel aux jeux de rôle: les adolescentes tirent au sort un rôle familial et miment des scènes de la vie quotidienne. En riant, elles découvrent le plaisir d'être un jeune frère qui peut jouer au ballon ou d'un aîné qui a le temps de faire ses devoirs, tandis que ses sœurs

## Des écoles où il fait bon étudier

● Des murs en brique de terre séchée, pas de chauffage dans les classes, le froid qui s'insinue partout: «Dans les écoles des zones rurales andines, les conditions d'étude sont rudes. Les enfants ont tellement froid en hiver qu'ils n'enlèvent pas leurs vestes. Beaucoup d'entre eux souffrent d'infections des voies respiratoires. Il leur est difficile de se concentrer dans ces conditions. D'autant que lorsqu'ils arrivent à l'école, ils n'ont parfois rien dans le ventre», explique Victoria Sosa, enseignante dans l'école de Quisicancha. Dans les Andes péruviennes, à près de 4000 mètres d'altitude, le mercure descend facilement en dessous de zéro.

C'est dans ce type d'établissement que Terre des Hommes Suisse améliore, via le programme Robin des Watts, les conditions de scolarité: meilleure isolation du bâtiment,

construction de vérandas devant les portes des classes, et surtout installation d'une serre le long du bâtiment scolaire. La chaleur accumulée dans la serre permet, en se diffusant à travers les murs et en pénétrant par les fenêtres, d'élever la température de plus de 15 degrés à l'intérieur des classes; les légumes cultivés améliorent les repas des enfants. «Cela change tout: les élèves peuvent enfin se concentrer», ajoute Victoria Sosa.

Le projet, porté par Terre des Hommes Suisse et Terragir-énergie solidaire depuis dix ans, met en lien des écoles andines et genevoises. Des établissements du canton s'engagent dans une démarche d'économies d'énergie qui permet de financer partiellement l'aménagement des bâtiments péruviens. «Cette mise en relation des enfants, dans ce type de projet ou autour de la Marche de l'espoir, permet de développer des dynamiques

de partage et de solidarité», explique Jean-Luc Pittet, secrétaire général honoraire de Terre des Hommes Suisse et membre du conseil de la FGC.

Ce travail fait partie d'un programme plus vaste qui a pour objectif d'améliorer les conditions de vie et de revenus des familles andines, pour mieux prévenir la traite des jeunes depuis les régions pauvres des hauts plateaux vers Madre de Dios, en Amazonie. Cette région abrite des mines d'or illégales qui font figure d'eldorado, bien que les risques y soient nombreux pour les enfants, notamment en termes d'exploitation sexuelle et de travail dangereux. Dans l'école de Quisicancha, des ateliers de théâtre permettent ainsi d'évoquer les craintes liées à la traite et de mettre en scène le droit à une éducation de qualité, ainsi que celui à être protégé contre les violences et l'exploitation. **C.Dz**

aident leur mère ou gardent les plus jeunes enfants. Les filles de Leocadia, des jumelles de 14 ans, ont suivi ces sessions. «En réfléchissant à leur rôle au sein de la famille, nous voulons faire prendre conscience aux filles qu'elles ont des droits, qu'il est important de les affirmer et de les protéger», commente l'enseignante, Bertha Espinoza.

## Les filles surchargées

En parallèle, un travail de sensibilisation est mené auprès des familles. «Nous cherchons à renforcer les capacités de protection des parents et des communautés vis-à-vis des enfants, et ainsi à retarder le plus possible le départ des jeunes filles vers la ville», explique Milagros Rios Farromeque. Le programme prévoit aussi une réflexion ludique sur le partage inéquitable des tâches domestiques entre les filles et les garçons. Au départ, seules les mères suivaient les ateliers. Peu à peu, des pères les ont rejointes. «Notre objectif est que les parents reconnaissent qu'ils surchargent les filles de travail, surtout les aînées», souligne Yoshina Guevara Mora, la psychologue qui anime les ateliers de l'école de Caicay. Depuis qu'elle a suivi ces ateliers, Leocadia se bat, au sein de sa communauté, pour convaincre les autres parents que l'avenir de leurs filles passe par l'éducation et la formation.

Le projet a d'autres volets: des relations étroites ont été développées avec les services municipaux de protection des enfants pour soutenir, dans les villes, les jeunes travailleuses domestiques qui en auraient besoin. Les collaboratrices de ces services peuvent jouer le rôle de médiatrices avec les employeurs maltraitants. Dans les villes également, des liens ont été développés avec des écoles du soir pour que les jeunes filles puissent se former même lorsqu'elles doivent travailler. Enfin, le Cesip mène un important travail de plaidoyer auprès des diverses instances chargées des droits de l'enfant pour renforcer les mécanismes de protection des filles et des adolescentes employées domestiques.

\*Source: enquête nationale sur le travail des enfants conduite par l'INEI (Institut national de statistique et d'informatique) en 2015

## Favoriser l'éducation bilingue au Burkina Faso

Un projet d'Enfants du Monde s'emploie à améliorer la qualité de l'enseignement primaire

«Le droit à une éducation de qualité pour tous et toutes est fondamental. Nous menons un important travail de promotion de ce droit, tout en le concrétisant dans nos programmes», explique Carlo Santarelli, secrétaire général d'Enfants du Monde. C'est avec cette philosophie que l'association, membre de la FGC, conçoit sa mis-

sion et ses projets dans ce domaine. Parmi eux, un programme d'appui aux écoles bilingues, en partenariat avec le ministère de l'éducation du Burkina Faso et une ONG locale. Il est destiné à former l'ensemble des acteurs et actrices de la chaîne de formation (150 membres du corps enseignant, ainsi que leurs formateurs et conseillers pédagogiques) pour offrir à 4800 enfants un enseignement primaire bilingue de qualité. En effet, si le français est la langue officielle et celle de l'administra-

tion, plus de 60 langues locales sont pratiquées dans le pays. Le développement de matériel pédagogique est également prévu.

Trente écoles sur les 250 établissements bilingues du pays sont concernées. Elles se situent au centre du pays, qui comptait 761 000 enfants non scolarisés en 2016 et où de nombreux enfants terminent l'école primaire sans posséder des compétences de base en mathématiques, lecture ou écriture. Dans le programme d'Enfants du Monde, l'enseigne-

ment est dispensé en mooré, l'une des langues maternelles les plus courantes de la région, ainsi qu'en français, ceci dans les quatre disciplines étudiées (sciences de la vie et de la terre, sciences sociales, langues et mathématiques).

L'approche pédagogique tourne le dos à l'enseignement traditionnel, basé sur l'apprentissage par cœur. Elle donne un rôle actif à l'élève et capte son attention en l'intéressant à des sujets qui le concernent. «Des séquences didactiques sont ainsi construites

autour de problématiques vécues par les enfants et leurs familles, comme le paludisme», explique Sébastien Blat, chargé de programme Afrique. À partir de ce sujet, les élèves sont aussi invités à organiser une séance d'information pour leurs parents afin de partager ce qu'ils ont appris. Cette pratique pédagogique basée sur la participation a une autre vertu, conclut Carlo Santarelli: «Elle prépare les jeunes à jouer un rôle actif au sein de leur communauté et dans leur pays.» **C.Dz**

## Agenda

- Exposition «Enfants reporters»: jusqu'au 5 octobre à Uni Carl Vogt, bd Carl-Vogt 66, et du 1<sup>er</sup> au 31 octobre sur le quai Wilson à Genève (vernissage le 1<sup>er</sup> octobre).
- Jeu de piste, animations et spectacles sur les droits de l'enfant: le mercredi 20 novembre sur la place des Nations, avec 30 bougies à souffler à 16 h 30 en présence de Michelle Bachelet, haut-commissaire aux droits de l'homme, et de personnalités politiques genevoises.